



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

Session 2010		133BL08	
Sujet BP BOUCHER			
Épreuve : Technologie		E3 – U31	
Coefficient : 4	Durée : 2 h 00	Feuille : 1/8	

1^{ère} Partie

La transformation de l'animal (S31.1.1)

Le stress avant l'abattage peut avoir des conséquences importantes sur la viande. Lesquelles ?

(6 points)

-
-
-

L'application d'une excitation électrique aux carcasses sur la ligne d'abattage a un objectif principal. Lequel ? Quel est le but de cette excitation ?

(4 points)

-
-
-

Les rendements (S31.3.3)

(4 points)

Citer le pourcentage moyen de dessiccation (bœuf, veau, agneau) de l'abattage à la consommation. Dans le tableau ci-dessous donnez les % moyens de dessiccation.

Dessiccation moyenne	%
Bœuf %
Veau %
Agneau %

Préciser trois actions à conduire pour limiter cette dessiccation :

-
-
-

Session 2010		133BL08	
Sujet BP BOUCHER			
Épreuve : Technologie		E3 – U31	
Coefficient : 4	Durée : 2 h 00	Feuille : 2/8	

Les cuissons. (S31.5.1)

(2 points)

Les tissus conjonctifs sont constitués par des fibres de collagène que la cuisson transforme. Décrivez les différents comportements de ces tissus au contact de la chaleur.

- Chaleur sèche :
-
- Chaleur humide :
-

La conservation des viandes. (S31.6.3)

(4 points)

Pendant la décongélation, s'il n'est pas possible d'éviter l'écoulement d'une partie de l'eau de fusion (exsudat) la quantité peut toutefois être limitée.

Citer quatre bonnes pratiques qui permettent de limiter cette perte :

-
-
-
-

Déterminez les différentes parties (S31.7.2)

(5 points)

En vous aidant du croquis ci-joint, définissez à l'aide de numéros les morceaux de coupe de demi-gros :

Ex : Un panneau : 7 + 8

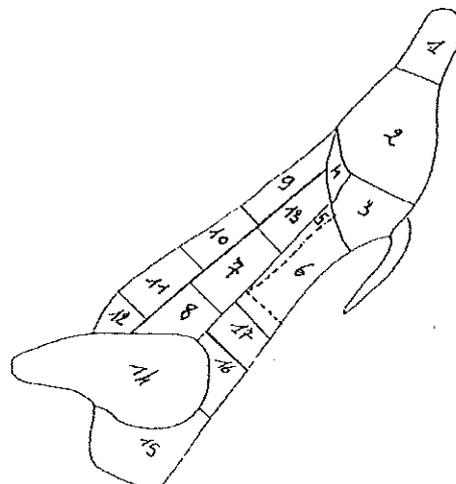
Un train de côtes :

Collier basse-côte :

Un déhanché :

Un B C U :

Une hanche :

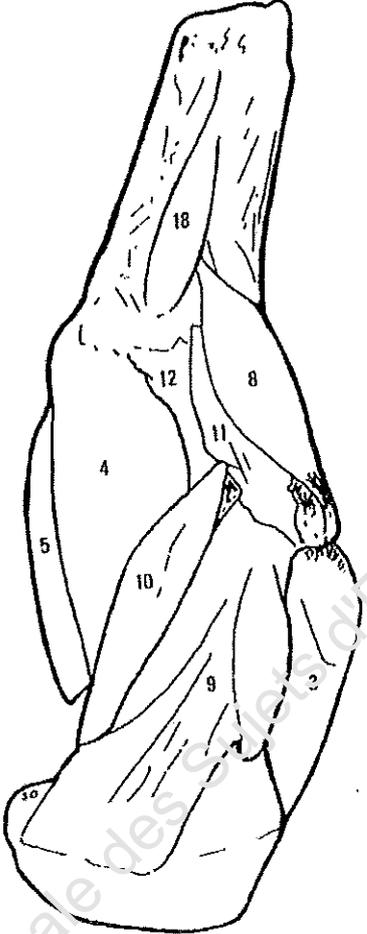


Session 2010		133BL08	
Sujet BP BOUCHER			
Épreuve : Technologie		E3 – U31	
Coefficient : 4	Durée : 2 h 00	Feuille : 3/8	

Appellations anatomiques. S31.7.2

(12 points)

Vous avez ci-contre le nom anatomique des muscles internes de l'épaule, donnez le numéro correspondant.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sus épineux : ▪ Long anconé : ▪ Accessoire du long anconé : ▪ Sous scapulaire : ▪ Anconé interne : ▪ Grand rond :
--	--

Base Nationale des Sujets d'Examens du Réseau Enseignement Professionnel

Session 2010

133BL08

Sujet BP BOUCHER

Épreuve : Technologie

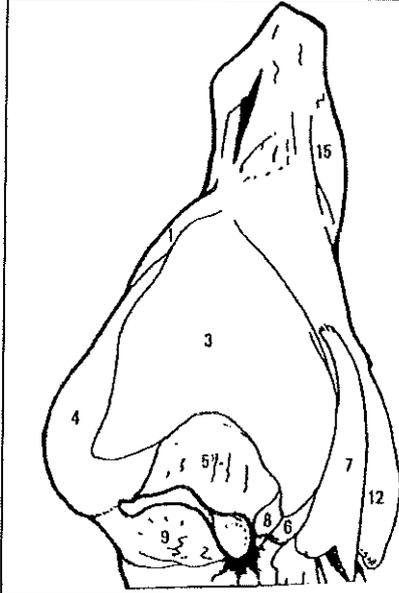
E3 – U31

Coefficient : 4

Durée : 2 h 00

Feuille : 4/8

Vous avez ci-contre le nom anatomique des muscles internes de la cuisse, donnez le numéro correspondant.



- Vaste interne :
- Demi membraneux :
- Pectiné :
- Couturier :
- Obturbateur interne :
- Droite interne :

S2.1.5 Après avoir pris connaissance de l'annexe 1 (attestation de conformité et ticket de pesée)

Répondez aux questions suivantes

(3 points)

Donner :

- Le lieu d'abattage :
- Le nom de l'éleveur :
- Le sexe :

La carcasse est classée 2.U.3, traduire ce classement :

- 2 :
- U :
- 3 :

Session 2010		133BL08	
Sujet BP BOUCHER			
Épreuve : Technologie		E3 – U31	
Coefficient : 4	Durée : 2 h 00	Feuille : 6/8	

3- Expliquer en quoi consiste le principe de traçabilité. Donner des éléments d'attestation de cette traçabilité et indiquer ce qu'ils renseignent.

(10 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4- Expliquer en quoi une viande labellisée est différente d'une autre viande. Justifier votre réponse et préciser quel peut être l'intérêt pour le client d'acheter ce type de viande.

(5 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5- La race limousine est-elle celle que vous préférez. Justifier votre réponse.

(5 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau Cérès

Session 2010		133BL08	
Sujet BP BOUCHER			
Épreuve : Technologie		E3 - U31	
Coefficient : 4	Durée : 2 h 00	Feuille : 7/8	

ANNEXE 1

Dans la mesure où l'ÉLÈVEUR engage sa responsabilité quant à la conformité du veau en matière de production, ce veau doit être remis au représentant de l'Organisation de Producteurs lors de l'embarquement de l'animal.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
 Obligatoire pour la labellisation ou toute autre forme de certification
 Attestation sans valeur pour une entreprise d'abattage non qualifiée en Label Rouge

GAEC REDON

Le soussigné(e) : NOM : La Gralle Prénom : _____

24450 MIALLET

Adresse précise : _____

Tel. 05 53 62 89 30

• déclare sur l'honneur que le veau issu de la production de l'élèveur possède une oreille marquée comme suit :

Numéro de la mère	Numéro du veau	Nr. du cheptel
3403398133	3404448023	34369118

Race père	Race mère	Race veau	Né le	Sexe
34	34	34	33 Août 05	M

a été produit d'une façon rigoureusement conforme aux dispositions de l'engagement au respect du Cahier des Charges "Veau Fermier Sous La Mère" Label Rouge 03-81 que j'ai signé.

• demande que la garantie "Veau Fermier Elevé Sous La Mère" soit mentionnée sur la carcasse de ce veau en vue de la commercialisation.

Organisation de Producteurs	Emballé à
UNIVIA	Miallet le 12-09-05 Signature de l'Éleveur <i>[Signature]</i>

MAIRIE DE LIMOGES
 125, RUE DE NERON 87000 LIMOGES
 SRET 440 352 136 00012 - APE 151 A

TICKET DE PESEE No 294043
 (2 sur 3)

TEL 05.55.30.37.59

Numéro d'identification du bovin	Date d'Abattage	Poids d'Abattage (Kg)	Numéro d'agrément sanitaire de l'abattoir	Numéro d'abattage
FR2404448023	12/09/2005	156.3	87-085-01	1154



87085001120905FR2404448023 1154015635

Bon / Tuerie 4646503 / 4072	Article Veau	Tare 3	Ress. 0.02	Ref. 0.3	Ref. D 0
No Lot	PChaud 159.5	Classe 2U3	Nbre 1	Typ. AbT	Heure 13:48:46
Usager 8 CV PLANEHAISON	PFroid 156.3	No Pesee 052550014202		Dsd 39861	classif.
Fournisseur	Certif	ObservP			
Éleveur det. 24269118	Race 34	RP34 RM39 TR1	Pays Nais-Elev FR	FR	Boucle 3
Éleveur nais. 24269118	Trav. 8023	Sexe	Date Nais 23/04/2005	Age 4	Test N
Obs. Entree	Cons. NON				

Session 2010		133BL08	
Sujet BP BOUCHER			
Épreuve : Technologie		E3 – U31	
Coefficient : 4	Durée : 2 h 00	Feuille : 8/8	

ANNEXE 2

Éditorial

Nous ne sommes pas des convertis de la dernière heure

Depuis près de 25 ans, le limousin a choisi la voie la plus contraignante, celle du Label ; Label Régional d'abord en 1971, Label Rouge ensuite en 1988 pour identifier et garantir ses viandes bovines.

Le maintien des méthodes de production traditionnelles à l'herbe par des éleveurs qui, envers et contre tout, ont conservé ce savoir-faire, allié aux spécificités de la race limousine, donnent à cette viande des qualités gustatives particulières.

Très tôt, nous avons pressenti que cet ensemble devait être conforté et garanti par un système de certification officiel, fiable et crédible pour le consommateur. Discrètement, patiemment et souvent dans la difficulté, éleveurs, groupement de producteurs, entreprises d'abattage et bouchers ont ensemble bâti une filière organisée et structurée.

Aussi, dans la crise actuelle, contrairement aux convertis de la dernière heure qui découvrent subitement les vertus de la traçabilité, nous n'avons rien à imaginer, rien à inventer.

C'est sans tapage et dans la continuité de notre action en profondeur que nous voulons sereinement vous expliquer qui nous sommes et ce que nous faisons depuis longtemps

Pierre RABAUD
Président de Limousin Promotion
dans *Édition spéciale*

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel